

La Lettre

semestre 2020 - N°040

ette année 2020 se termine, bien qu'inscrite dans un contexte très particulier. Elle touche à sa fin sans avoir vraiment commencé malgré de nombreux bouleversements : la crise sanitaire qui a morcelé son déroulement, des élections qui ont été suspendues avant d'être finalisées en juin. En effet, ce sont 33 conseillers et conseillères communautaires qui siègent désormais au sein du Conseil Communautaire pour valider les décisions.

Cette année surréaliste, étrange, et atypique n'aura, malgré tout, pas stoppé la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB). Elle a assuré et assure toujours son soutien envers les habitants et habitantes du territoire, dont les acteurs économiques.

Même si les traditionnelles rencontres n'ont pu avoir lieu, pas de forum « *Tourisme* » en septembre, pas de forum « Économique » en décembre, une aide de solidarité communautaire a été mise en place sous forme de subvention ou d'avance remboursable à l'attention de toutes les entreprises de moins de 10 salariés jusqu'au 31 décembre 2020 dans un premier temps. Des rencontres pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises sur la ZAC de FRIER à Sérifontaine, ont également pu être effectuées courant septembre.

En matière de développement touristique, le programme LEADER reste toujours actif avec l'obtention d'une rallonge budgétaire qui permet de financer des projets jusque fin décembre 2021. Dans ce cadre, la CCPB peut apporter un co-financement public à l'attention des porteurs de projets éligibles qui interviennent sur son territoire. Elle a aussi mis à profit cette période, pour travailler sur son identité et sa visibilité touristique avec la création d'un nouveau logo pour son Office de Tourisme intercommunal. Et tout au long de la période de confinement, elle a publié de nombreuses pages sur les réseaux sociaux pour vous informer sur l'actualité touristique et culturelle en Pays de Bray Oise : les balades vidéo et gourmandes ainsi que sur les artistes de la Résidence d'Artistes BRAY'ART. Pour améliorer l'accès à la culture sur le territoire, un contrat culture ruralité a été signé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Hauts de France jusqu'en 2022.

Et malgré, les inconnus de cette période, elle a renouvelé son partenariat avec le Théâtre du Beauvaisis pour la saison 2020-2021.

Pour l'aménagement de son territoire, l'intercommunalité a relancé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant aussi Plan Local de l'Habitat (PLUiH) avec les élu(e)s communautaires. Des rencontres ont pu avoir lieu afin de présenter aux nouveaux et nouvelles élues, ses enjeux, objectifs et son planning de réalisation.

Afin de poursuivre son soutien dans le domaine de l'habitat à l'attention de ses administré(e)s, la CCPB a obtenu une prolongation de 2 ans de son Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Elle continuera à apporter des aides directes complémentaires aux propriétaires occupants éligibles sous conditions de ressources.

Concernant la préservation de ses ressources naturelles, la CCPB se positionne pour mettre en oeuvre les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) en 2021 sur son territoire, en privilégiant les enjeux : maintien de la biodiversité et protection de la qualité de l'eau.

Elle a aussi par ambition de mettre en oeuvre le plan d'action de son Etude de Planification Energétique (EPE) pour assurer la transition écologique et énergétique de son territoire.

En matière d'assainissement collectif, la CCPB finalise les derniers détails de la construction de la nouvelle Station d'Epuration (STEP) à Saint Aubin en Bray. Elle poursuit son appui pour la réhabilitation des assainissements non collectifs grâce aux diagnostics et conseils techniques.

La CCPB propose aussi à ses habitants, un service «multi-accueil» et un Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui coordonnent différents modes de garde et des activités d'éveil pour les enfants. Le Centre Social Rural intercommunal «François Maillard » au Coudray Saint Germer propose des services aux séniors, des activités pour les jeunes. Il gère également un service local de transport solidaire, individuel ou collectif, à l'attention des habitant(e)s et coordonne une Maison de Service au Public (MSAP) ainsi qu'une agence postale.

Pour compléter son action sur le territoire, des animations ludiques seront organisées à l'attention des enfants au printemps et au début de l'été 2021, dans la mesure où la situation sanitaire le permettra. Enfin, le Comité de jumelage Pays de Bray / Orava (Slovaquie du nord), présidée par Madame Jeannine DUMONT, permet d'entretenir les amitiés et échanges européens.

En cette fin d'année, les vices-président(e)s et moi-même vous souhaitons à tous et à toutes de bonnes fêtes et une bonne année 2021. Prenez soin de vous et protégez-vous.

> Jean-Michel DUDA Président et les Vice-président-e-s,

Alain LEVASSEUR, Patrick BATOT, Jean-Pierre BLANCFÉNÉ, Pascale MONDON, DIdier PIGNÉ

ccdupaysdebray



Rejoignez-nous sur la page Facebook de la Communauté de Communes du Pays de Bray et découvrez les actualités

• BLACOURT • LE COUDRAY SAINT GERMER • CUIGY EN BRAY • ESPAUBOURG • FLAVACOURT • HODENC EN BRAY • LABOSSE • LA CHAPELLE AUX POTS • LALANDELLE • LALANDE EN SON • LHERAULE • ONS EN BRAY • PUISEUX EN BRAY • SAINT AUBIN EN BRAY • SAINT GERMER DE FLY • SAINT PIERRE ES CHAMPS • SERIFONTAINE • TALMONTIERS • LE VAUMAIN • LE VAUROUX • VILLEMBRAY • VILLERS SUR AUCHY • VILLERS SAINT BARTHELEMY •

Sommaire

Actualités2	-3
Info COVID (gestes barrières)	_
L'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray possède désormais son logo!	
Présentation des Conseiller(e)s communautaires	ı
Économie, Emploi et Formation4-5	/
Décorésine	ı
Vente d'une parcelle sur la Zone d'Activités de Frier4	
Le fonds de solidarité communautaire4	
Un artisan du territoire reçoit la charte qualité5	ľ
Réunion Partenariale pour accompagner	
ics demanded a emplor da temtorie	• [
Un marché de producteurs locaux5	pa
Développement durable 6-7	
	n

L'Étude de Planification Énergétique (EPE) de la Communauté

la Communauté de Communes du Pays de Bray a candidaté......

Les Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) pour 2021 :

 Environnement
 8-9

 Nouvelle Station d'Épuration (STEP)
 8

 Déchets ménagers: le tri est l'affaire de tous
 9

 Assainissement non collectif:
 2

 campagne de vidange reportée
 9

de l'Habitat est reconduite.....

Petite Enfance 10
La Convention Territoriale Globale (CTG) 2019-2022
qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 10
Multi-accueil 10
Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) 11

Animations locales..... 12 Comité de jumelage Pays de Bray/Orava 12

Info COVID (gestes barrières)

Au vu de la situation sanitaire actuelle, la Communauté de Communes du Pays de Bray vous encourage au respect des gestes barrières, de la distanciation physique et du port du masque.

Nous vous rappelons les recommandations du gouvernement, à savoir :

- Se laver fréquemment les mains à l'aide de savon et d'eau, ou à défaut d'une solution hydroalcoolique;
- Se tenir à distance de toute personne qui tousse ou éternue ;
- Porter un masque lorsque la distanciation physique n'est pas possible;
- Éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche ;
- En cas de toux ou d'éternuement, se couvrir le nez et la bouche avec le pli du coude ou avec un mouchoir ;
- Rester chez soi en cas de présence d'un ou plusieurs symptômes apparentés à la Covid-19 (fièvre, toux sèche, fatigue, courbatures, maux de tête, perte de l'odorat ou du goût, etc.) et consulter un professionnel de santé après l'avoir averti de la raison de votre déplacement.

Pendant le confinement, la collectivité et ses agents se sont adaptés afin de permettre le maintien de la continuité de service aux habitants et acteurs du territoire. Depuis la reprise, toutes les précautions sont prises afin de sécuriser l'environnement de travail des agents (masques, désinfectants, kits désinfectants pour l'usage des véhicules, etc.) et recevoir le public dans les meilleures conditions ces sanitaires.

Par ailleurs des actions ont été mises en place, et ce dès le début de la crise. Dans un premier temps, la Communauté urs de Commune du Pays de Bray a soutenu les 23 communes e, et les habitants qui la composent en centralisant l'achat de masques selon les besoins recensés. Ces derniers se sont vus ensuite redistribués auprès de chacune des communes afin qu'elles puissent en faire l'usage adéquat. Cette action a permis de mettre en place plus efficacement et rapidement les consignes nationales.

INFORMATION CORONAVIRUS

PROTÉGEONS-N

Dans un second temps, la collectivité, portée par son Président et ses de Vice-président(e)s, a mis en place le fond de solidarité communautaire pour les entreprises de son territoire. La CCPB a ainsi souhaité es, accompagner concrètement les petites entreprises locales afin que les ces dernières puissent continuer à vivre et faire vivre le territoire. Cette situation particulière a permis de mettre en lumière l'interdépendance des acteurs du territoire et la force que représente la solidarité. La Communauté de Communes du Pays de Bray prend part activement et continue d'exercer son rôle central de soutien, de conseil et d'aides financières du territoire.



L'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray possède désormais son logo!

L'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray ne possédait pas de logo propre. Un logo, pour un office de tourisme, c'est le reflet de son identité et de son territoire touristique. Il doit représenter ce qu'il promeut et ce qui caractérise son territoire.

vec la création d'un logo, c'est aussi l'image et l'identité visuelle du territoire qui sont affirmées...
C'est un peu comme la création d'une marque.
Pour communiquer sur le Pays de Bray Oise, il apparaissait difficile de se passer de l'Abbatiale de Saint Germer de L Fly et du vélo dès lors que l'on cherche à communiquer du efficacement sur la destination. Pour autant, nous avions conscience que concilier un « monument » et le « vélo » C'es n'était pas évident.

Nous avons donc profité de la Résidence BRAY'ART et de l'artiste

et peintre aquarelliste – Patricia ALLAIS–RABEUX – afin qu'elle crée . un visuel qui concilie ces deux caractéristiques du territoire. C'est ainsi que la rosace de la Sainte–Chapelle a été fusionnée avec une roue de vélo, en référence à la voie verte Londres–Paris qui traverse la Communauté de Communes du Pays de Bray, avec en fond les pourtours de l'abbatiale.

C'est désormais ce logo que vous découvrirez sur les éditions touristiques, les courriers ou toute autre publication liée à l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray Oise.



Le Conseil communautaire est l'équivalent du Conseil municipal dans les communes. Il est l'instance délibérative de la Communauté de communes. Par ses délibérations, il valide le projet politique de la collectivité et autorise les services à le mettre en oeuvre.

Les Conseiller(e)s communautaires représentent votre commune au sein de la CCPB :

BLACOURT

Titulaire :

Jean-Pierre FOUQUIER

Suppléant : Jacques RICHARD

LE COUDRAY SAINT GERMER

Titulaire .

Gilbert BERVOET

Suppléante :

Maryline MAINEMARE

CUIGY EN BRAY

Titulaire :

Bernard NOYELLE

Suppléant :

Christophe DIOT

ESPAUBOURG

Titulaire:

Patrick BATOT

Suppléante :

Sandrine VASSARD

FLAVACOURT

Titulaire:

Xavier HUE

Suppléante : Danielle BAVANT

HODENC EN BRAY

Titulaire :

Frédéric LANGLOIS

Suppléante :

Claude BUCHER

LABOSSE

Titulaire:

Jean-Claude DUTHION

Suppléant :

Adrien DUPUY

LACHAPELLE AUX POTS

Titulaires :

Alain MAGNOUX Jean-Pierre BLANCFÉNÉ **Paulette GRUET**

LHÉRAULE

Titulaire:

Gérard PLÉE

Suppléant :

Jean-Pierre GAILLARD

LALANDELLE

Titulaire :

Jacques LIGNEUL

Suppléant :

Philippe RENARD

LALANDE EN SON

Titulaire:

Christophe DUQUENOY

Suppléante :

Marlène CHEVALIER

ONS EN BRAY

Titulaires:

France VERMEULEN **Odile BACHELIER**

PUISEUX EN BRAY

Titulaire :

Jean-François MOISAN

Suppléant :

Edouard MARTINEZ

SAINT AUBIN EN BRAY

Titulaires:

Marie DOISNEAU Patrice DUFFOUR

SAINT GERMER DE FLY

Alain LEVASSEUR

Titulaires :

Nicole ALEXIS Daniel VILLETTE

SAINT PIERRE ÈS CHAMPS

Titulaire :

BORGOO Martine

Suppléant :

HÉQUET Jean-Jacques

SÉRIFONTAINE

Titulaires:

Pascal AUGER Sylvie FOUQUE Didier PIGNÉ

Céline HARBANE

Patrick THIBAUT

TALMONTIERS

Titulaire :

Brigitte COCHET

Suppléant :

Jean-Paul RIBIÈRE

LE VAUMAIN

Titulaire:

Jean-Michel DUDA

Suppléante :

Marie-Ange COLPAERT

LE VAUROUX

Titulaire: Bruno LEROUX

Suppléante :

Agnès OZEL

VILLEMBRAY

Titulaire:

Christelle ROUSSEAU

Suppléante :

Monique BONTEMPS

VILLERS SUR AUCHY

Titulaire :

Pascale MONDON

Suppléant :

Bernard MAERTENS

VILLERS SAINT BARTHELEMY

Titulaire :

Philippe VINCHENT

Suppléante :

Florence DEMEY

Les Conseiller(e)s communautaires ont élu

Le Président : M. Jean-Michel DUDA | Maire Le Vaumain

et les 5 Vice-présidents : **M. Alain LEVASSEUR** | Maire Saint Germer de Fly

1^{er} Vice-président Chargé de l'assainissement collectif et non collectif, la gestion des déchets, l'eau et l'énergie

M. Patrick BATOT | Maire Espaubourg

2ème Vice-président Chargé de l'habitat, les travaux et entretien des bâtiments intercommunaux

M. Jean-Pierre BLANCFÉNÉ | 1^{er} adjoint au maire Lachapelle aux Pots

3^{ème} Vice-président Chargé de l'urbanisme et PLUiH

Mme Pascale MONDON | Maire Villers sur Auchy

4^{ème} Vice-présidente Chargée des finances, la culture, le tourisme et l'action sociale

M. Didier PIGNÉ | 1^{er} adjoint au maire Sérifontaine

5^{ème} Vice-président Charaé du développement économique et des transports-mobilités

La lettre de la CCPB Administration:

2, rue d'Hodenc 60 650 Lachapelle aux Pots

Tél.: 03.44.81.35.20

Directeur de Publication: Jean-Michel DUDA

Rédacteur en Chet:

Eloïse Bertogli

Rédaction, maquette: CCPB et Positive Vibe! Tél.: 06 80 05 46 82

Crédits Photos:

©CCPB, © CSR, ©Conseil départemental Oise, © P. GELY, © C. RANNOU. © B. TEISSEDRE. © E. DAUDE © Adobe Stock, © Envato Elements.

Site Internet: www.cc-paysdebray.com



evant la progression de son activité, M. DELASPRE, dirigeant de l'entreprise artisanale Décorésine, a fait l'acquisition en 2017 du lot n° 1 de la parcelle de la zone d'activités intercommunale située à Saint Germer de Fly, d'une surface de 745 m². Ce local, véritable vitrine de son savoir-faire, lui sert de salle d'exposition, de lieu de stockage et de bureau. Spécialiste dans la pose de résines spécifiques, notamment pour les sols industriels, collectifs et décoratifs, l'entreprise a vu progresser son activité avec un important rayonnement national. Avec son développement, l'entreprise Décorésine a créé deux emplois et envisage pour 2021, l'embauche de deux personnes.

À proximité de la RN 31, la zone intercommunale sur laquelle Décorésine est implantée, est idéalement bien placée. Il reste deux parcelles de $5\,093\,\text{m}^2$ et $5\,291\,\text{m}^2$ à commercialiser au prix de 11 \in 10 le 10 m².

Vente d'une parcelle sur la Zone d'Activités de Frier

Lors du Conseil communautaire du 29 septembre, les élus ont entériné la vente d'une parcelle sur la zone d'activités de Frier à Sérifontaine, pour laquelle le comité d'attribution avait émis un avis favorable.

me Perrine PARENT, ingénieur alimentation et santé, ambitionne d'ouvrir, avec une très large amplitude horaire, un distributeur automatique de produits fermiers de qualité afin de vendre, d'une part sa production et d'autre part, des produits provenant d'autres fermiers. On pourra ainsi y retrouver une gamme complète de marchandises comme les légumes de saison, œufs, huile, farine, jus de fruits, etc. La créatrice prévoit également des animations régulières pour faire découvrir les produits locaux.

Idéalement bien situé, le distributeur automatique bénéficiera de l'effet vitrine de la ZA de Frier le long de la RD 915 (Paris – Dieppe), et donc intéressera de potentiels clients de passage.

D'autres lots restent à commercialiser sur la ZA de Frier au prix de $15 \in \text{le m}^2$.

Vous êtes intéressés, contacter le service économique de la CCPB, M. Thierry GRÉVIN, au 03.44.81.35.20 tgrevin@cc-paysdebray.fr

Le fonds de solidarité communautaire

Face aux difficultés économiques engendrées par la propagation de la Covid-19, la CCPB a réagi dès le mois de juin, en mettant en place un fonds de solidarité communautaire doté d'une enveloppe de 50 000 €, pour soutenir les entreprises de moins de 10 salariés de son territoire.

ous critères d'éligibilité, cette aide exceptionnelle de la CCPB est proposée sous deux formes :

- Une subvention de 500 €.
- Une avance remboursable à hauteur maximum de 1 500 €.

De juin à novembre, cette aide de la CCPB a permis de soutenir financièrement quinze très petites entreprises de son territoire.

La CCPB a mandaté Initiative Oise Ouest pour gérer ce dispositif d'aide communautaire.

Par ailleurs, la CCPB s'associe à la région Hauts-de-France dans le cadre du fonds de relance : www.fondsderelance.fr

Initiative olise olie

Pour tout élément d'informations, pour demander ou déposer un dossier de demande d'accompagnement, vous pouvez contacter : Initiative Oise Ouest par mail : beauvais@initiative-oise.fr





Métiers et de l'Artisanat, à M. Rémy JUQUEL, gérant de PAP'S BIERE à Saint Aubin en Bray.

ette cérémonie conviviale, bien qu'en comité restreint, a eu lieu en présence des élus de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France, Mme Nadège LEFEBVRE Présidente du Département de l'Oise, M. Jean-Michel DUDA Président de la CCPB, M. Didier PIGNÉ, Vice-président de la CCPB en charge de l'économie et Mme Marie DOISNEAU Maire de Saint Aubin en Brav.

Il s'agissait de mettre à l'honneur le travail de M. JUQUEL, artisan brasseur, qui confectionne amoureusement sa bière et la commercialise chez quelques revendeurs locaux, à l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Bray, à domicile, sur internet, et surtout sur les différents marchés où il prend un plaisir non feint, de partager sa passion avec ses clients.

Pour Rémy qui produit une bière « Made in Pays de Bray », la remise de cette charte qualité vient consacrer sa ténacité à développer son activité et sa volonté de satisfaire ses clients, tout en cherchant à s'améliorer sans cesse.

Réunion Partenariale pour accompagner les demandeurs d'emploi du territoire

À l'initiative de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Grand Beauvaisis, une réunion a été programmée le jeudi 24 septembre au Centre Social Rural intercommunal « François Maillard » au Coudray Saint Germer, afin de faire se rencontrer les différents partenaires qui œuvrent autour de l'insertion, du développement économique, du social, de l'éducation nationale, avec les élus du territoire.

ette initiative fut l'occasion de prendre connaissance et de partager les différentes actions entreprises sur le territoire de la CCPB en faveur des publics demandeurs d'emploi, défavorisés ou en situation de décrochage scolaire.

Les interlocuteurs ont présenté tantôt leur structure et les différentes actions qu'ils mènent, tantôt des propositions d'actions à mener sur le territoire. Il est apparu évident, en particulier dans ce contexte sanitaire dégradé, que les partenaires œuvrant pour accompagner et soutenir leur public respectif, se doivent d'unir leur force pour aider et apporter une réponse adaptée à leurs besoins. La solidarité se révèle alors une force pour le territoire.



Un marché de producteurs locaux

À Saint Aubin en Bray, tous les derniers vendredis de chaque mois, maraîcher, poissonnier, producteur d'escargots et terrines, artisan brasseur, producteur de miel et nougat, vendeur de poulets cuits et fromages, épicerie itinérante, marchand de viande fraîche, fromager et vendeur de tisanes... se retrouvent à Saint Aubin en Bray sur la place de l'église de 16 h 30 à

Des produits variés pour satisfaire les amateurs de produits locaux!



broute cette herbe avec PLAISIR!

6

Développement durable

['] Les Mesures Agro-Environnementales & Climatiques (MAEC) pour 2021: la Communauté de Communes du Pays de Bray a candidaté

Les MAEC aui ont été mises en place dans le cadre de la PAC 2014-2020 (Politique Agricole Commune) visent des pratiques agricoles préservant l'environnement, les ressources naturelles et permettant la valorisation du patrimoine naturel. Une nouvelle campagne est lancée pour 2021.

es mesures proposées par la CCPB ont été sélectionnées dans une liste prédéfinie par les autorités gestionnaires telles que la Région et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Elle sera opérateur pour les MAEC en 2021, sous réserve de validation, et pourra proposer ces mesures aux exploitant(e)s agricoles volontaires de son territoire afin qu'elles les mettent en œuvre.

Pour cette campagne 2021, deux territoires seront en principe ouverts sur les deux enjeux suivants « maintien de la BIODIVERSITE » et « protection de l'EAU ».

L'enjeu « maintien de la BIODIVERSITE » engage des mesures destinées à l'entretien des prairies, la réduction de la fertilisation et des chargements (nombre d'animaux à l'hectare), ainsi que l'entretien d'éléments fixes tels que les haies, les mares ou les arbres.

L'enjeu « protection de l'eau » concerne plus particulièrement la réduction des doses de phytosanitaires, herbicides ou non herbicides dans un périmètre de Bassin d'Alimentation de Captage (BAC).

La CCPB reste attentive à la préservation de ses ressources naturelles. C'est en devenant opérateur des MAEC qu'elle pourra contribuer avec les agriculteurs et agricultrices à cette

Si vous exploitez des parcelles sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray, les MAEC vous intéressent, alors renseignez-vous, vous pouvez les mettre en place et ainsi participer au maintien de la qualité du cadre de vie.

Pour tout renseignement: Communauté de Communes du Pays de Bray **Eloïse BERTOGLI** Enjeu « maintien de la BIODIVERSITE » **Guillaume CAILLEUX** Enjeu « protection de l'EAU » Tél: 03.44.81.35.20 - Fax: 03.44.80.35.21

Chambre d'Agriculture de l'Oise **Amélie PEAUDECERF**

Tél: 03.44.11.44.52 - Fax: 03.44.93.37.82

L'Étude de Planification **Énergétique (EPE)** de la Communauté de Communes du Pays de Bray, SUITE

Il y a un an, juste avant la crise liée à la COVID-19, la phase 3 de l'EPE qui concernait son plan d'action avait été présentée aux élu(e)s communautaires.

our rappel, l'EPE, c'est une démarche qui a pour objectif, la mise en œuvre de la transition énergétique et de la 3 ème révolution industrielle par la CCPB, car aujourd'hui, l'énergie se gère aussi au niveau local.

L'EPE a comporté 3 phases:

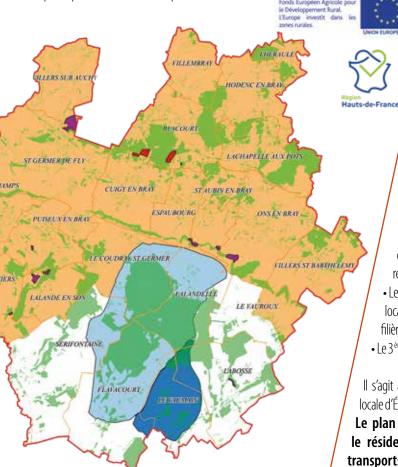
- La phase 1 pour l'état des lieux énergétique du territoire de la CCPB
- La phase 2 pour définir les perspectives énergétiques de la CCPB
- La phase 3 pour établir le plan d'action qui constitue la stratégie du territoire pour devenir un territoire à énergie positive (ayant son autonomie énergétique)

Cette phase 3 se décline en 3 volets :

- Le 1^{er}volet est la définition de la trajectoire énergétique territoriale, qui permet aux élue-s de fixer des objectifs à long terme (2050) pour la diminution des consommations d'énergie du territoire, par secteur d'activité, ainsi que la production d'énergies renouvelables et de récupération déclinées par filière.
- Le 2^{ème} volet sur des axes de travail et pistes d'actions coconstruit avec des partenaires locaux, des institutionnels et des élu-e-s locaux, dédiés à la maîtrise de l'énergie et aux filières de gaz, d'électricité et de chaleurs renouvelables.
- Le 3 ème volet est la concrétisation du plan d'actions avec la façon d'atteindre les objectifs.

Il s'agit alors de diminuer les consommations d'énergie, d'augmenter la production locale d'Énergie Renouvelable et ainsi de rééquilibrer la balance énergétique du territoire.

Le plan d'action de l'EPE de la CCPB concerne plusieurs secteurs: le résidentiel, le patrimoine public, l'agriculture, l'économie, les transports et la production d'énergies renouvelables sur le territoire. Des actions sont d'ores et déjà en cours!





Déchets ménagers: le tri est l'affaire de tous

jaunes

Depuis le 1^{er} avril 2019, **tous les emballages** se trient qu'ils soient en plastique, en papier, en carton, en polystyrène, en aluminium, en acier, en bois ou même de nature indéterminée : un emballage, c'est un emballage et il se trie dans la poubelle jaune en vrac (sans sac)! Au même titre que les dosettes de café, le papier d'aluminium, les films et les sangles en plastique entourant les gros colis.

De même tous les papiers: feuilles (avec ou sans agrafe), magazine (avec ou sans couverture plastique), brochures (avec ou sans spirales), enveloppes (avec ou sans fenêtres), se trient également dans la poubelle jaune en vrac (sans sac)!

Attention: si votre poubelle jaune devient trop petite, n'hésitez pas à en demander une plus grosse auprès de votre mairie qui nous le fera savoir.

Ordures ménagères et poubelles Au-delà de 4 personnes dans le foyer, il est prévu que vous puissiez obtenir une poubelle de 240 l (2 fois plus grosse que celle d'aujourd'hui) et de 360 l au-delà de 8 personnes.

> Si vous habitez en résidence collective, vos poubelles de tri ont été remises en état durant l'année, alors respectez les consignes de tri et l'effort de vos voisins.

Les ordures ménagères et les poubelles jaunes sont collectées le même jour dans votre rue. Il ne doit plus y avoir d'emballages ni de papiers dans d'autres contenants que les poubelles jaunes.

Jours de collecte

Désormais la Communauté de Communes du Pays de Bray n'édite plus de calendrier de collecte, devenu inutile puisque votre poubelle sera collectée toute l'année le même jour. Cette année seule la collecte du vendredi 1^{er}ianvier 2021 sera décalée au samedi 2 (communes concernées: Talmontiers, Puiseux en Bray, Lalande en Son et le Coudray Saint Germer). Tous les autres jours fériés seront collectés normalement.

Plus d'information sur www.smdo.fr et www.guidedutri.fr Flashez ce QRcode avec votre smartphone et retrouvez le cycle des déchets :



Assainissement non collectif: campagne de vidange reportée

Les deux campagnes de vidanges des assainissements non collectifs prévues en 2020 ont dû être reportées à une date ultérieure. En effet, à cause de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'épandage agricole des matières de vidanges issues des assainissements non collectifs, sans hygiénisation préalable, est interdit.

'épandage agricole est la solution d'élimination des matières de vidanges retenue dans le cadre des opérations groupées de la CCPB. Cette pratique réglementairement encadrée, nécessitant le stockage temporaire des boues, avant l'épandage au moment où les plantes agricoles ont besoin d'un amendement organique, présente habituellement l'avantage de limiter les transports et donc les émissions de gaz à effet de serre et les coûts induits.

En attente de jours meilleurs, vous pouvez demander un bon de commande pour vous inscrire sur la liste. Nous vous contacterons dès que nous aurons plus d'informations. Pour rappel, le tarif de base pour la vidange d'une fosse jusqu'à 4 m³ à moins de 30 m de l'accès par camion s'élève à 200.40 €.

Pour toute intervention urgente, vous pouvez contacter un vidangeur agréé qui vous proposera une solution adaptée.

Toute vidange doit être réalisée par un vidangeur agréé par arrêté préfectoral (liste disponible par la CCPB) avec la remise d'un bordereau de suivi de déchets. Pour rappel, tout producteur ou détenteur de déchets est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion, conformément à la réglementation. Il est responsable jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers (article L541-2 du code de l'environnement).

















La Convention Territoriale Globale / Multi-accueil (CTG) 2019-2022 qui remplace le **Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)**

La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de l'Oise, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) de Picardie, le Conseil départemental de l'Oise, la Communauté de Communes du Pays de Bray (CCPB) et les associations sont les acteurs des politiques sociales du territoire.

a répartition des compétences entre ces acteurs nécessite un effort de coordination, de mise en cohérence et de recherche d'efficience et de complémentarité des actions et des interventions.

La Convention Territoriale Globale, entend répondre à cette préoccupation. En effet, cette convention de partenariat, qui ne constitue pas un dispositif financier, a pour vocation de fournir un cadre permettant de mobiliser des partenaires dans une dynamique de projet, à l'échelle des territoires, et notamment celui de la CCPB, pour garantir l'accès aux droits, en l'occurrence liés à la famille.

En signant une CTG 2019-2022, la CAF de l'Oise, la MSA de Picardie et la CCPB conviennent ensemble d'objectifs communs qui ont été définis à partir d'un diagnostic partagé des besoins du territoire, conduisant à des fiches action. Sur le territoire de la CCPB, elles concernent la petite enfance, la parentalité, la jeunesse, le logement et le transport-mobilité.

La CTG consiste ainsi à décliner au plus près des besoins du territoire, la mise en place des champs d'intervention partagés par les signataires (collectivités, MSA de Picardie, CAF de l'Oise). Elle doit aussi permettre la mobilisation de l'ensemble des moyens en rapport avec les besoins identifiés sur le territoire dans le diagnostic partagé.

Cette démarche doit alors concourir à mieux définir les positionnements des institutions intervenant dans le champ de l'action sociale. Elle doit garantir la complémentarité de l'intervention des différents acteurs présents sur le territoire : Mairies, Communauté de communes, tissu associatif, MSA, Conseil départemental, État, opérateurs et acteurs locaux tout en permettant de mieux fédérer les moyens autour des objectifs.

La Convention Territoriale Globale de la Communauté de Communes du Pavs de Bray a été signée pour une période allant de 2019 à 2022.

L'année 2020, marquée par la COVID 19, engendre une réflexion des pratiques quotidiennes au Multi-accueil. Lors du déconfinement, une réorganisation des temps de la journée a facilité la prise en charge des enfants. Progressivement, les gestes barrières installés, les bambins peuvent être ré-accueillis en faisant face à la crise sanitaire.

Communication gestuelle parler et faire des gestes

Les professionnelles ont chanté des chansons signées avec les moyens grands. Pour tous, elles utilisent des signes pour accompagner certains mots (s'il te plaît...), en plus des chansons signées.

La communication gestuelle emprunte ou adapte des signes de la Langue des Signes

Française (LSF). Certains parents l'utilisent également. Elle favorise le développement de la parole, permet d'exprimer ses sentiments, besoins, émotions, etc...

Rattrapons le temps perdu! Divers partenariats agrémentent les journées chez les « P'tits Potiers ».

- Le théâtre du Beauvaisis avec le spectacle « En forme »
- La photographe du studio « Imag'in » des Fontainettes vient extirper les sourires des enfants
- Le ciné « Bout'Chou » de Beauvais, un moment animé et convivial
- Et des surprises. . .

Il reste de la place le mercredi au Multi-accueil. N'hésitez pas à nous contacter.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM): lieu d'informations et d'accompagnement

Le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Pays de Bray est un service gratuit, soutenu financièrement par les communes, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise, la Mutualité Sociale Agricole et le Conseil départemental de l'Oise.

Il a pour mission d'informer et d'accompagner les familles et les professionnels de l'accueil individuel de l'enfant ainsi que les futures assistantes maternelles. Il offre un espace d'échanges pour les pratiques professionnelles, de jeux et d'éveil. Besoin d'un rendez-vous? Vous avez des guestions? Contactez directement le Centre Petite Enfance — Service RAM.

Les ateliers d'éveil pour les enfants de 0 à 6 ans proposent des activités libres ou dirigées en accompagnant l'enfant dans sa découverte du lieu, des jeux, des autres enfants et être à l'écoute de ses besoins. Avec cette période inédite, la rentrée de septembre était placée sous le signe des précautions avec la nouvelle thématique « les comptines en vadrouilles » et la communication

gestuelle qui l'accompagnera tout le long de l'année 2020/2021. Sur inscription, 4 assistantes maternelles maximum accompagnées des enfants, les ateliers se déroulent dans le respects des règles sanitaires.



Enfance Intercommunal 3. Chemin des sables - Les Fontainettes 60650 Saint Aubin en Bray - Tél : 03.44.79.08.48

petiteenfance@cc-paysdebray.fr



France Services

Une démarche, un conseil? La Maison France Services ne vous laisse pas tomber!

Virus ou pas, nous sommes là, au Centre Social Rural intercommunal au Coudray Saint Germer, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous.

Mais aussi au plus proche de vous, dans les Agences Postales Communales de :

- Talmontiers, le mercredi de 9h00 à 12h00
- Ons en Bray, le jeudi de 8h45 à 11h45
- Saint Germer de Fly, le vendredi de 9h00 à 12h00



pour tous!

Ce service est proposé du lundi au dimanche, à toutes les mairies, associations, écoles pour faire des sorties culturelles, de détente, et sportives.

Le bus peut accueillir 55 ou 51 personnes avec une place adaptée pour la mobilité réduite. Le chauffeur de bus respecte le protocole sanitaire pour votre sécurité et votre bien être.

Le mercredi 23 septembre, le bus a emmené les usagers du Centre Social Rural intercommunal découvrir le Louvre de Lens. Ils ont été ravis de découvrir un nouveau lieu enrichissant mais aussi de se changer les idées en ces temps assez durs. Ils ont pu échanger, bien rire, se détendre en toute sécurité.

Devis sur demande auprès du Centre Social Rural.

Atelier avant le Covid Un nouveau service pour la jeunesse du territoire

En 2021, le Centre Social Rural intercommunal «François Maillard» soutenu par la CCPB, ouvrira son service jeunesse qui s'adressera aux 12/18 ans. Ils pourront profiter d'activités diverses et variées: sports, loisirs, ateliers, sorties, visites, séjours mais aussi s'engager dans une démarche citoyenne ou de développement durable : chantiers jeunes, actions solidaires. Les jeunes pourront ainsi être des acteurs à part entière dans la société en passant de bons moments, être utiles à la société et entretenir leur

santé tout en découvrant les actions mises en place sur le territoire de la CCPB.

Parents, élus, professionnels, membres d'une association, vous avez des projets, des souhaits que vous voudriez partager avec des jeunes, contactez directement le service jeunesse au Centre Social Rural.



A.L.S.H 2021

proximité

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), c'est toute l'année avec le Centre Social Rural intercommunal. Au programme, des activités spécifiques pour chaque groupe d'âges : sorties extérieures, inter-centres, activités d'expression, activités manuelles, activités citoyennes et solidaires, intervenants extérieurs, nuitées et/ou mini séjours...

Pendant les vacances, retrouvez-les ALSH:

- En hiver, juillet et automne à Lachapelle aux Pots, Ons en Bray et Saint Germer de Fly
- Au printemps à Ons en Bray et Saint Germer de Fly
- En août à Saint Germer de Fly
- En décembre à Le Coudray St Germer

Et les mercredis à Cuigy en Bray, Labosse, Ons en Bray et Saint Germer de Fly

Le tarif : Barème modulé CAF n°2. Contacter le Centre Social Rural pour une demande de devis.











Contacter le Centre Social Rural Intercommunal « François Maillard » - 4 rue des Ecoles 60850 Le Coudray Saint Germer - Tél.: 03.44.81.83.00 csr.francois.maillard@wanadoo.fr transportbray@gmail.com msap.lecoudraystgermer@gmail.com Site internet: http://centresocialmaillard.com Facebook: CentreSocialduCoudrayStGermer

Les membres du conseil d'administration Bureau:

Présidente: Mme Jeannine DUMONT Vice-Président: Mr Jean-Pierre HAUCHARD Secrétaire: Mr Michel DESCARPENTRIE Secrétaire-adjointe : en attente de l'assemblée

générale suite au départ vers d'autres horizons

d'Aline CAILLEUX

Trésorière: Mme Magali CAUCHOIS Trésorier-adjoint: Mr Joseph MIKO

Administrateurs:

- Mme Danièle DESCARPENTRIE
- Mme Patricia LOISEL
- Mr Daniel PIONNIER
- Michel VERMEULEN, nous a guittés en février. Il représentait les Pompiers de Lachapelle aux Pots.

Suite aux élections municipales de mars 2020, sont devenus ou restés membres de droit :

- Mr Jean-Michel DUDA, Président de la CCPB - Adhérent
- Mme Paulette GRUET, Lachapelle aux Pots
- Mme Mauricette DETOUY, Lalandelle
- Mme Marlène CHEVALIER, Lalande en Son
- Mme Christelle ROUSSEAU, Maire de Villembray
- Mr Gérard PLEE Maire de l'Héraule - Adhérent



Ce lien amical entre la Slovaquie et la France existe depuis l'année 2000 avec des échanges et des rencontres enrichissantes.

ette année 2020, nous devions fêter le XX^{ème} anniversaire du jumelage mais il n'a pas eu lieu suite à la crise sanitaire que nous rencontrons. Il a été reporté du 18 au 25 juillet 2021, mais ??? Que 2021 soit une meilleure année afin que nous puissions tous nous retrouver! Tous les membres de votre Comité de jumelage « *Pays de Bray/Orava* » vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2021.

Prenez soin de vous!

Meilleurs

L'hymne national Slovaque

« Nad Tatrou sa blyska Au-dessus des monts Tatras brille l'éclair » Histoire – (Wikipédia)

anko MATUSKA a écrit les paroles de la chanson composée de 4 strophes en janvier-février 1844 à l'âge de 23 ans. La mélodie provient d'une chanson folklorique populaire KOPALA STUDIENKU proposée par Jozef PODHRADSKY. Elle fut un chant de la révolte slovaque de 1848 contre les Hongrois.

Hymne national de la Tchécoslovaguie de 1918 à 1992.

L'hymne slovaque, adopté en 1993, est composé des deux premières strophes de ce chant.

« Sur les Tatras, il foudroie, le tonnerre frappe violemment Arrêtons-les mes frères.

Cependant, ils se perdront

Les Slovaques renaîtront.

Notre Slovaquie a jusqu'ici profondément dormi Mais les éclairs du tonnerre vont la pousser

Pour qu'elle se réveille »

Comme la Tchécoslovaquie était composée d'autant de Slovaques que de Tchèques, les 2 dernières strophes devinrent l'hymne national tchèque

Présidence tournante du Conseil de l'Union Européenne en 2021 • du 1er Janvier au 30 juin : PORTUGAL

 du 1^{er}juillet au 31 décembre : SLOVENIE La France assurera la présidence de Janvier à Juin 2022

Depuis 1995, la France a présidé 3 fois le Conseil de l'UE (1995 – 2000 – 2008).



Comité de Jumelage Vous êtes intéressé(e), vous souhaitez devenir adhérent, prenez contact avec:

Mme Jeannine DUMONT, Tél: 03.44.80.21.34 jeannine.pfeiffer@wanadoo.fr ou avec : Jean-Pierre HAUCHARD, Tél : 03.44.82.60.48

ou celine.hauchard@wanadoo.fr





sous réserve des conditions sanitaires



Les Brayonnades - Gratuit

à Saint Pierre ès Champs

et Facebook: association les brayonnades

Organisés par l'AIRB, participez à la rencontre amicale

entre communes le samedi 5 juin 2021 de 9h à

17h30 à Flavacourt. En équipe, par catégorie,

Petits 6-10 ans, Ados 11-16 ans et Adultes +16 ans,

vous défendrez les couleurs de votre commune sur

les jeux mythiques des skis, des garçons de café et

bien d'autres. Renseignements et inscription auprès

de votre mairie.

Les Jeux intervillages - Gratuit

dansante, restauration. . .

Samedi 29 et dimanche 30 mai 2021

Sur le thème « L'Oise et ses trésors », l'association

les Brayonnades vous donne rendez-vous tout le

weekend avec un parcours quiz, escape game,

animations, exposants locaux, feux d'artifice, soirée

Site web: lesbrayonnades.wixsite.com/brayonnades

en famille avec les fêtes

intercommunales!

Les Foulées des rencontres Brayonnes

Samedi 20 mars 2021 à 14h à Le Vaumain

L'AIRB proposera un après-midi sportif pour tous

les niveaux avec une marche nordique de 11 km

et des courses allant de 1,330 km à 13,600 km.

Inscription en ligne sur www.adeorun.com. Information www.airb.fr ou au 03 44 81 59 76

Fête de l'été

Calendrie

Manifestations

Mars 2021

Samedi 20 mars

Le Vaumain

Les Foulées des Rencontres Bravonnes -Renseignements 03 44 81 35 20

Avril 2021

Dimanche 25 avril

Ons en Bray

Brocante

Blacourt

Les Foulées de l'AS Blacourt - Contact : 06 03 48 80 09

Mai 2021

Samedi 1 mai

Saint Pierre ès Champs

Brocante — Vide grenier aux Etangs des Tourbières -Renseignements 06.20.80.74.76

Dimanche 2 mai

Lhéraule

Rrocante

Samedi 15 au lundi 17 mai

St Aubin en Brav

Fête communale

Dimanche 16 mai

Cuigy en Bray

Brocante

Flavacourt

Rrocante

Samedi 29 et dimanche 30 mai

Saint Pierre ès Champs

Les Brayonnades

Dimanche 30 mai

Villers Saint Barthélémy

Brocante

Juin 2021

Samedi 5 juin **Flavacourt**

Jeux intervillages

Dimanche 6 iuin **Le Coudray Saint Germer**

Brocante

Samedi 19 iuin

Saint Aubin en Bray

Spectacle Evi'danse

Samedi 19 et dimanche 20 juin

Saint Germer de Fly

Fête de la Saint Jean

Dimanche 20 iuin

Lalande en Son

Brocante

Samedi 26 iuin Saint Aubin en Bray

Fête de l'été

Espaubourg Feu de la Saint Jean

Dimanche 4 juillet Villers sur Auchy

Brocante

Mardi 13 juillet Lachapelle aux Pots

Feu d'artifice, bal

Ons en Brav

Retraite au flambeau et feu d'artifice

Juillet 2021

Sérifontaine

Feu d'artifice

Mardi 13 et mercredi 14 juillet **Le Coudray Saint Germér**

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, jeux et animations

Mercredi 14 juillet

Flavacourt

Fête villageoise avec jeux gratuits et repas champêtre

Saint Aubin en Bray

Fête villageoise avec jeux gratuits et repas champêtre

Saint Germer de Fly

Feu d'artifice, bal, jeux

Samedi 17 au lundi 19 juillet

Villers Saint Barthélémy

Feu d'artifice, fête foraine, fanfare et spectacle de rue

Dimanche 25 iuillet Le Vauroux

♠ Brocante

*Sous réserve de modifications



La Fête de l'été – Gratuit Les enfants accompagnés de leur famille se retrouveront dans les jeux à sauter, glisser, tourner, rire... pour une journée d'amusement le samedi 26 juin 2021 de 10h à 18h à Saint Aubin en Bray.

s Bravonnes

Au théâtre pour la saison 2020-2021

Le Communauté de Communes du Pays de Bray renouvelle le partenariat culturel avec le Théâtre du Beauvaisis.

u programme: 7 spectacles sur le territoire de la CCPB, cinq spectacles au tarif préférentiel de 6 € l'entrée avec verre de l'amitié, et les deux séances « crèche » à 4 €.

Théâtre

du scène nationale
BEAUVAIS Peau

Mardi 3 novembre 2020 à 10 h 30, Annulé cause Covid-19

Les Frères bricolo Centre Petite enfance à Saint Aubin en Bray (séance crèche 4 €)

Mardi 1^{er} décembre 2020 à 20 h 00, Annulé cause Covid-19

Portrait de femme salle des fêtes de Puiseux en Bray dans le cadre du Festival En Voix! en partenariat avec Les Théâtres de Compiègne

Mardi 2 février 2021 à 20 h 00,

Amok 1920 salle des fêtes de Saint Germer de Fly

Mardi 23 février 2021 à 20 h 00,

Lewis Caroll, autour d'Alice... salle des fêtes de Lalande en Son

Mardi 9 mars 2021 à 20 h 00,

Les Imposteurs salle des fêtes du Coudray Saint Germer

Lundi 10 mai 2021 à 10 h 30,

En Forme! Centre Petite enfance à Saint Aubin en Bray (séance crèche 4 €).

Mardi 25 mai 2021 à 20 h 00,

O ma mémoire salle des fêtes d'Espaubourg

4 spectacles à Beauvais dont 3 au tarif préférentiel de 9 € et 1 spectacle « *Par le boudu* » à 5 €. Ces tarifs comprennent le transport en car possible au départ de cinq communes du territoire :

18 h 15 le Coudray Saint Germer, 18 h 40 Sérifontaine, 19 h 10 Saint Germer de Fly, 19 h 25 Lachapelle aux Pots et 19 h 40 Ons en Bray.

Vendredi 16 octobre 2020 à 20 h 30,

D'Est en ouest Théâtre du Beauvaisis

Vendredi 4 décembre 2020 à 20 h 30, Annulé cause Covid-19

Candide Théâtre du Beauvaisis

Jeudi 28 janvier 2021 à 20 h 30,

L'Etabli Théâtre du Beauvaisis

Vendredi 3 mars 2021 20 h 30,

Par le boudu salle Jacques-Brel de la Batoude - Tarif 5 €



Information
et réservation Communauté
de Communes du Pays de Bray
2, rue d'Hodenc
60650 Lachapelle aux Pots
Tél.: 03.44.81.35.20
email: contact@cc-paysdebray.fr



Le contexte rural demande une attention particulière pour faciliter l'accès à la culture. Il est donc important d'articuler les échanges entre bourgs-centres et petites communes dans un projet cohérent et fédérateur. Le rôle de la CCPB est donc primordial pour la prise en compte de la diversité de son territoire, de ses entités et de ses préoccupations.

'éducation artistique et culturelle doit permettre au citoyen et citoyenne de fonder une culture artistique personnelle, de s'initier aux différents langages de l'art, de diversifier et de développer ses moyens d'expression. Elle captavorise l'esprit critique, la créativité et l'intelligence placollective. Elle est un facteur déterminant de la construction de la personne.

Le Contrat Culture Ruralité constitue alors un cadre ouvert et modulable qui renforce sur un territoire intercommunal les synergies locales et le dialogue entre les acteurs culturels, éducatifs et sociaux. En fédérant les énergies, moyens et compétences, il permet de construire des ai parcours en direction de la jeunesse et au de bénéfice de toute la population du territoire.

Ainsi, pour faire face à un déséquilibre dans l'accès espri à la culture sur son territoire, la CCPB a souhaité La cu mettre en place un Contrat Culture Ruralité pour (re) défaire venir la culture aux habitants et habitantes l'approprie de son territoire, et plus particulièrement les Tous les enfants et les jeunes, tout en découvrant et en scolaires, se réappropriant leur territoire.

it Le projet, porté par la Communauté de r Communes du Pays de Bray, en collaboration avec le Centre Social Rural intercommunal « François Maillard », s'inscrit dans la continuité du projet de Résidence d'artiste « BRAY'ART » en place sur le territoire.

Trois artistes vont se succéder dans le cadre de ce contrat, à raison d'un ou d'une artiste par an, de 3 un 2019 jusqu'à 2022. Chaque artiste devra proposer un un projet en lien avec les trois facettes du territoire et *« Nature, Agriculture, Industrie »*. Le but du projet fs est d'offrir aux habitants de ce territoire rural, un accès facilité à la culture, de découvrir des pratiques artistiques différentes, de susciter des rencontres et de créer des liens avec les artistes, de concevoir des œuvres individuelles et/ou collectives, d'ouvrir son esprit et de laisser parler son imagination.

La culture étant, dans ce cas précis, un moyen de (re) découvrir son territoire, mais également de se l'approprier.

Tous les types de publics peuvent être touchés : scolaires, ALSH (3-17 ans), adultes, séniors, toutes classes sociales, amateurs d'art ou non.



BRAYART

RÉSIDENCE D

Patricia LEMORT

La Résidence d'artistes BRAY'ART

La Communauté de Communes du Pays de Bray, en collaboration avec le Centre Social Rural intercommunal « François Maillard », a engagé une réflexion en 2018 visant à simultanément mettre en avant la création artistique, la diffusion culturelle et la valorisation de son territoire par la culture.

e projet de création d'une résidence d'artistes sur le territoire a alors tout naturellement émergé. En mai 2019, BRAY'ART a été lancé avec six artistes de domaines artistiques différents: sculpture, vitrail, danse chorégraphiée, vidéo, peinture aquarelle, musique. Au cours du second semestre 2019, les artistes ont travaillé, créé, échangé, partagé avec les habitants et habitantes du territoire. Séniors, scolaires, jeunes ont eu l'occasion de les rencontrer lors d'ateliers d'échange, programmés dans leurs locaux ou dans des salles communales.

Mais voilà, la COVID-19 est arrivée et s'est répandue sur le territoire. Les artistes ont dû, comme nous tous, rester confinés et attendre une réouverture. Une courte accalmie a eu lieu, cet été. Quelques spectacles ont pu être produits en septembre mais la majorité a été reportée en 2021.

Afin de faire vivre la résidence BRAY'ART pendant le confinement, le site internet et les réseaux sociaux ont énormément été exploités. L'avancée des œuvres, des séances de répétition, des extraits des spectacles ont été édités sur la page Facebook et Instagram. Une page par semaine est publiée. Vous êtes nombreux et nombreuses à la suivre.

La CCPB a sollicité une autorisation – qu'elle a obtenue – pour prolonger d'un an, la durée de la résidence BRAY'ART. Théoriquement, des ateliers de rencontre avec certains artistes devraient être reprogrammées en 2021. Le vernissage qui doit clôturer le projet de la Résidence BRAY'ART est fixé le 6 avril 2021 dans la mesure où la rise sanitaire le permettra.



EN PAYS DE BRAY

(B) (B) (A) (A) (B) (A) (B) (A) (B) (A) (B

VERNISSAGE mardi 6 avril 2021, SAINT GERMER DE FLY de 17h à 20h

L'ÉOLIENNE CIRQUE CHOREGRAPHIE avec Florence CAILLON à 20h

- Vendredi 28 mai, PUISEUX EN BRAY
- Vendredi 18 juin, LABOSSE
- Vendredi 20 août, BLACOURT
- Vendredi 24 septembre, LE VAUMAIN
- Vendredi 1^{er} octobre, ONS EN BRAY

XAVIER DEMERLIAC & L'ATTIRAIL Ciné-concerts et échanges avec le public à 20h

- Jeudi 6 et vendredi 7 mai, FLAVACOURT (à Lincourt)
- Jeudi 3 et vendredi 4 juin, LACHAPELLE AUX POTS
- Vendredi 27 et samedi 28 août LE COUDRAY SAINT GERMER
- Vendredi 17 septembre, LE VAUMAIN

Pour tout renseignement :
Communauté de Communes
du Pays de Bray
Eloïse BERTOGLI - Tél : 03.44.81.35.20
contact@cc-paysdebray.fr





"L'OPAH du Pays de Bray dynamise l'Habitat du territoire »

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

2020 - 2022

- **RÉDUIRE** la consommation énergétique
- **RÉNOVER** son logement
- ADAPTER son habitat

Propriétaires occupants ou bailleurs, Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé, de conseils gratuits & d'aides financières (sous conditions)



RENSEIGNEMENTS

auprès de Page9 Tél.: 06.58.28.20.96 Email: contact@page9.fr **PERMANENCES** les mercredis

Sur le territoire de la

Communauté de Communes

du Pays de Bray

Chez yous sur rendez-vous











